



Avril 2026



# Botmeur Boneur

Le crieur public – The town crier

## Edito

Une nouvelle mandature commence avec une équipe en partie renouvelée qui souhaite élargir la participation des Botmeuriens dans les commissions municipales. Nous venons de mettre en place 3 commissions, à savoir : **Culture ; Bulletin municipal "An Embanner" ; Tourisme et cadre de vie.** Lors des différents échanges pendant la campagne municipale, il s'avère aussi que la chasse suscite un certain nombre d'interrogations. Nous avons donc également créé un groupe de travail sur cette thématique. Si vous souhaitez participer à l'une de ces commissions ou au groupe de travail, faites-vous connaître en mairie sans attendre. Sachez aussi qu'il y a toujours l'application illiwap pour connaître l'actualité de la commune (événements, coupures d'eau ou d'électricité et toute autre information). Si vous ne l'avez pas encore téléchargée sur votre téléphone, n'hésitez pas à le faire. En cas de difficultés, faites-vous connaître en mairie et l'on s'organisera pour vous aider à la mettre en place.

Éric Prigent - Maire

## Élections municipales 2026

Les élections municipales se sont déroulées le 15 mars dernier. Comme 68 % des communes françaises, il n'y avait qu'une seule liste à Botmeur. De plus, le changement des règles pour les communes de moins de 1 000 habitants, enlevant la possibilité de rayer des candidats et l'obligation de voter la liste complète, ne donnait pas forcément l'envie de se déplacer pour aller voter. Malgré cela, 109 des 181 inscrits botmeuriens se sont déplacés, soit une participation de 60,22 %, répartie de la manière suivante : 7 votes blancs, 4 votes nuls et 98 votes exprimés en faveur de la liste Botmeur-Partageons demain - Boneur-Warc'hoazh asambles menée par Eric Prigent, le maire sortant. Un portrait des onze élus sera présenté dans ce numéro et les prochains Embanner.



## Offre d'emploi saisonnier

Comme chaque année, la commune de Botmeur recherche **une personne en emploi saisonnier** pour assurer l'accueil des touristes au niveau du camping, du gîte d'étape et des chalets communautaires, en complément du salarié actuellement en poste. Pour les mois de juillet et août, le poste sera à hauteur de 17,5 heures par semaine. **Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie le plus tôt possible.**



## Infos utiles



### Mairie

Tel - 02 98 26 10 22

Mél - [mairie.botmeur@wanadoo.fr](mailto:mairie.botmeur@wanadoo.fr)

Il est possible de joindre les services de la mairie aux jours et heures habituels : les **lundi, mardi et jeudi** de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Elle est **fermée au public le mercredi et le vendredi.**

### Déchetterie

Zone artisanale Vieux Tronc

Locmaria Berrien - 02 98 99 82 49

Lundi 9h15-12h

Mardi Fermé

Du mercredi au samedi

9h15-12h et 14h-17h45

**Collecte d'amiante en déchetterie en 2026 :**

Zone du vieux tronc à Locmaria

Berrien : 26/06, 25/09 et 18/12.

### Numéros d'appel d'urgence

Médecin de garde ----- 15

Pompiers ----- 18

Gendarmerie ----- 17

Par portable ----- 112

Pharmacie de garde -- 3237

[www.lesmontsdarree.bzh](http://www.lesmontsdarree.bzh)

[www.botmeur-tourisme.fr](http://www.botmeur-tourisme.fr)

Application Illiwap

Gwez kalonek va bro

Arbres courageux de mon pays

Fav, kistin ha derv

Hêtres, châtaigniers et chênes

Ganeoc'h e vin bepred

Avec vous je serai toujours

A gorf hag a spered

de corps et d'esprit

Youenn Gwernig, Gwez

## Installation du conseil municipal - élection du maire et des adjoints

Le 26 mars dernier, le nouveau conseil municipal a été installé.

**Éric Prigent**, seul candidat pour être maire a été élu à l'unanimité.

Le conseil a fixé le nombre d'adjoints à trois, répartis de la manière suivante :

- 1ère adjointe, en charge de la culture, de la relation avec les associations autres que sociales, et du soutien et développement de la culture bretonne : **Loeiza Beauvir**,
- 2ème adjoint, en charge des affaires et associations à caractère social, des espaces verts et bâtiments communaux : **Didier Danjou**,
- 3ème adjointe, en charge des outils de communication de la commune (An Embanner, site internet, illiwap, documentations touristiques, ...) et de l'informatique : **Catherine Lamidon**.

Il a de plus été décidé de nommer **Gildas Golias** comme conseiller délégué à la voirie et réseaux.

Les indemnités de fonction ont également été validées à l'unanimité de la manière suivante : 1 155 € pour le Maire, 287 € pour les adjoints et 123 € pour le conseiller délégué (chiffres donnés en brut mensuels).

Ce premier conseil de la mandature s'est terminé par la lecture de la charte de l'élu local.

## Demande de subventions 2026

En janvier dernier, le conseil municipal a validé des demandes de financements dans le cadre de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour deux projets en cours, à savoir :

- **La réfection du camping**, d'un montant de 80 000 €, pour laquelle la municipalité a sollicité une subvention à hauteur de 20 %, sachant qu'elle avait déjà obtenu un accord de financement de 40 000 € de la Région Bretagne.
- **La création d'un hameau léger** regroupant huit foyers en association, sur un terrain de 6 000 m<sup>2</sup> dans la continuité du lotissement Parkeier ar Roz. La commune prend à sa charge la réalisation des réseaux et de la voirie nécessaires à la desserte des logements et des bâtiments collectifs portés par les habitants. Le montant de ces aménagements, portés par la municipalité, est estimé à 195 000 € HT, pour lesquels la commune a sollicité une demande auprès de la DETR-DSIL à hauteur de 40 %.

## Actu Monts d'Arrée communauté (MAC)

Jean-François Dumonteil a été élu Président de MAC. Eric Prigent, notre maire, a été élu Vice-Président en charge des déchets ménagers.



## Ils nous ont quittés

**Pierrick Vidal**, du Kreisker, est décédé le 27 février dernier à l'âge de 71 ans.

**Arlette Kmaïdic**, épouse Grall, de Botcadour, est décédée le 24 mars dernier à l'âge de 78 ans.



## ○ Demande de fonds de concours

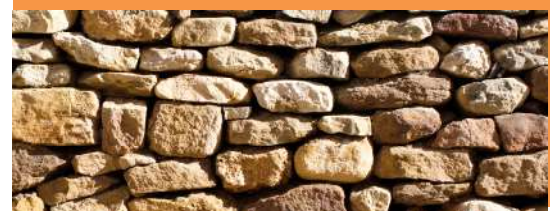
La commune de Botmeur a déposé une demande de fonds de concours de 5 841 € auprès de Monts d'Arrée Communauté pour le financement des travaux de voirie (d'un montant de 36 624 € HT) réalisés sur Botcadour et au Bourg. À noter que nous avons déjà bénéficié d'un financement de 20 000 € de la part du Conseil départemental dans le cadre du dispositif Pacte Finistère 2030 Volet 1.

## Concours des jardins et des maisons fleuries

Le printemps approche, aussi n'oubliez pas de vous inscrire pour la quatrième édition du concours des maisons fleuries et de participer ainsi au fleurissement de notre commune. Inscription en mairie jusqu'à fin mai. Il n'y a pas de perdant, chaque participant recevra un lot.

## Appel aux dons

Dans le projet de réaménagement de la place du Salou devant O p'ti Boneur, il est prévu de construire des murets en pierre apparentes. Si vous possédez des pierres de tailles à débarrasser, la commune se propose de les récupérer pour aménager cette place. N'hésitez pas à contacter la mairie.



## Lutte contre les frelons asiatiques

Elle commence au printemps avec la sortie d'hibernation des reines fondatrices. Dès avril, on peut installer des pièges à trouver en jardinerie ou que l'on peut confectionner soi-même (voir internet) en y mettant des appâts constitués d'un tiers de sirop de fruits rouge, d'un tiers de vin blanc et d'un tiers de bière.



Il faut savoir que les reines commencent par construire un petit nid, dit " primaire ", de 5 à 10 cm de diamètre, souvent localisé dans les abris de jardin, les hangars ou sous le débord des toitures. Lorsque la reine et ses premières ouvrières se trouveront trop à l'étroit, elles partiront construire le nid " principal ", plus imposant et le plus souvent en hauteur dans les arbres et que l'on pourra apercevoir à l'automne lors de la chute des feuilles. N'hésitez pas à jeter un œil dans vos abris de jardins et autres remises pour vous assurer que cette espèce considérée comme invasive n'y a pas déjà élu domicile.

## Moutons en divagation

Depuis début mars, il ne se passe pas une semaine (voire une journée) sans que l'on ne signale en mairie un ou plusieurs moutons en divagation au niveau du camping, de la salle Fañch Abgrall, du Libist, de Kernevez, voire de Balanec Ber. Ils peuvent être blancs, ils peuvent être noirs, seuls ou à plusieurs. Sans parler du danger que cela représente lorsqu'ils sont sur les routes, il convient de rappeler aux propriétaires leurs obligations relatives à la détention d'ovins/caprins. Chaque détenteur de moutons ou de chèvres doit :

- Désigner un vétérinaire sanitaire pour son cheptel
- Déclarer tout avortement ou autre signe clinique évocateur de brucellose
- Participer au recensement annuel (enregistrement auprès de l'Établissement Départemental de l'Élevage des Côtes-d'Armor, qui assure le suivi du dispositif pour l'ensemble de la région Bretagne (Tél. : 02 96 79 22 26 – [ede.ovinscaprins@bretagne.chambagri.fr](mailto:ede.ovinscaprins@bretagne.chambagri.fr) - adresse : EDE 22 - BP 540 - 22195 PLERIN Cedex))
- Identifier ses animaux par l'apposition de marques auriculaires dans un délai de 6 mois à partir de leur naissance et, en tout état de cause, avant tout déplacement
- Tenir à jour le registre d'élevage

Ces règles sont applicables à tous les détenteurs de moutons, y compris pour ceux que l'on détient à titre privé pour l'entretien de son jardin !



Enfin, si le nombre d'animaux détenus âgés de plus de 6 mois est supérieur à 5, il y a une obligation supplémentaire de surveillance par prises de sang dans le cadre de la lutte contre la brucellose.

Bref, avoir des moutons, c'est bien, mais il faut s'en occuper... Après renseignements pris auprès de l'EDE, il n'y a qu'un seul propriétaire de moutons ou de chèvres enregistré sur la commune de Botmeur.

## Concession des tombes

Cette année, 55 concessions arrivent à échéance. La municipalité encourage les familles impliquées à contacter la mairie dans le cas d'un renouvellement. Au terme de deux années suivant l'échéance de la concession, sans nouvelles, la mairie peut reprendre la concession. Petit rappel : le titulaire de la concession est tenu d'entretenir sa sépulture, de vérifier que le monument ne s'affaisse pas et de respecter le règlement du cimetière.

## Végétalisation du cimetière

Certains d'entre vous ont sans doute remarqué que de l'herbe poussait dans les allées du cimetière. Rassurez-vous, ce n'est pas une négligence de la part de notre employé municipal ! Une végétalisation du cimetière est en cours : semis d'herbes adaptées au piétinement. Un semis complémentaire est prévu aux endroits dégarnis. Ces allées seront tondues régulièrement pour un rendu optimal. Un semis de mélange de vivaces fleuries couvre-sol entre les tombes se fera dans la foulée. L'entretien sera facilité par la suppression d'un désherbage manuel chronophage et évitera ainsi l'utilisation d'herbicides.



## ADDES, rebond en cours !

Au fil des étés et des vacances scolaires, chacun s'était habitué à croiser ces ribambelles d'enfants et d'adultes venus découvrir Botmeur et son bel environnement. À la manœuvre derrière ces joyeuses randonnées contées, ADDES\*, souvent qualifiée de *plus gros employeur de la commune* (plus de 4 équivalents temps plein).



Et puis patatras ! Voilà qu'en novembre dernier était brutalement annoncé pour 2025 un déficit d'exploitation de 39 000 € avec un risque de dépôt de bilan à la fin de l'exercice 2026.

Une bien mauvaise surprise pour une association créée en 1999, attirant de 12 000 à 14 000 personnes par an et forte d'un autofinancement de 85 % (complété par des subventions et divers dons).

Les problèmes ? En premier, des établissements scolaires citadins (près de la moitié du public attiré) rechignant à envoyer leurs jeunes passer une journée en nature compte tenu du renchérissement des frais de cars. Ajouté à cela, la perte de subvention de 9 000 € et l'arrêt du financement d'un emploi aidé Fonjep\*\*. Enfin, une gestion sans doute insuffisamment réactive et ayant conduit, entre autres, à une accumulation d'impayés.

Cinq mois et une assemblée générale extraordinaire plus tard, que s'est-il passé pour qu'ADDES revienne à l'équilibre de ses comptes ?

D'abord et hélas inévitable, une diminution de la masse salariale avec une rupture conventionnelle de contrat pour l'un des administratifs de l'équipe.

Parallèlement, était lancé un appel à dons sur la plateforme HelloAsso à hauteur de 6 000 €. Un objectif rapidement porté à 8 000 €, tant la réponse se révélait forte.

Cette mobilisation a été relayée par la municipalité de Botmeur, annulant pour 6 mois le loyer des locaux occupés par ADDES à l'ancienne école, ajoutée à des subventions exceptionnelles accordées par Monts d'Arrée Communauté et le Département, qui a également financé des animations pour plusieurs classes de collège, les dons de différentes associations locales et la bouffée d'air du fest-noz de soutien du 31 janvier à la salle Fañch Abgrall, lequel, avec plus de 250 participants venus d'un peu partout, a permis de dégager un bénéfice de 3 000 €.

En parallèle, avec une nouvelle présidente Mélisandre Salomon et Tony Foricheur à la trésorerie, un bureau et un conseil d'administration renouvelés, couplés à une grande mobilisation des salariés et sympathisants, une réflexion interne en profondeur a été menée.

Les premières décisions de cette nouvelle gouvernance ont conduit à un plan de restructuration comportant une demande d'étalement des charges Urssaf, la récupération des impayés, la mise en place d'un logiciel comptable permettant un suivi plus réactif, ainsi que la recherche de nouveaux financements publics et privés. Ces évolutions ont été accompagnées d'une révision des tarifs et de la refonte du site internet [www.addes.bzh](http://www.addes.bzh) qui offre désormais la possibilité de réserver les randonnées en ligne. Autre adaptation de pratique : un début " d'exportation " des animations dans les établissements scolaires, plutôt que de tabler uniquement sur leur venue à Botmeur (déjà 8 contrats signés à ce jour)

Toutes ces mesures ont provoqué un début de soulagement bienvenu chez les responsables de l'association. "*Les marques de solidarité reçues nous ont fait énormément de bien. On n'est plus en mode panique et les décisions prises commencent à porter leurs fruits*". En 2026, le déficit d'exploitation devrait ainsi être ramené sous la barre des 8 000 €.

Tout n'est certes pas encore gagné. Les randonnées de février ont été peu fréquentées pour cause de météo détestable, mais ADDES a trouvé un second souffle et semble bien reparti pour continuer à figurer durablement dans le paysage botmeurien. On ne peut que lui souhaiter bon vent !

\*Rappelons-le : ADDES = Association De Développement Économique et Social

\*\*Fonjep : Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire



Rencontre avec le Conseil départemental



## En progrès !

Ça arrive comme les étrennes. Une association\* publie chaque début janvier un palmarès national *des villes et villages où il fait bon vivre\**, basé, dit-elle, sur divers " critères objectifs " d'attractivité.

Et chaque année Botmeur se retrouve dans le fin fond du classement !

Et donc à chaque fois, l'un de nos élus se fend d'un petit courrier à la dite association pour mettre en avant les diverses prestations qu'offre notre belle commune : un environnement et une qualité de vie enviables, de la tranquillité, de la sécurité, une réelle solidarité, des commerces... même si l'on pêche encore un peu en matière d'accès aux services de santé et aux transports. Cette persévérance semble payer puisque qu'entre 2024 et 2026, Botmeur enregistre **un bon en avant de 369 places !** ... bien que, ce faisant, elle n'est encore que 32 906<sup>ème</sup> sur les 34 727 communes que compte notre douce France. (93 ayant disparu suite à des regroupements depuis 2024). Cruauté supplémentaire : nous ne serions que 275<sup>ème</sup> sur les 277 communes du Finistère, juste avant ces enfers à vivre que sont sans doute les îles de Sein et Molène, mal desservies, il est vrai, par les cars de ramassage scolaire. Comme peu d'entre nous se résoudront à déménager à Biarritz, Annecy ou Angers qui arrivent en tête de classement, il ne nous restera plus qu'à chercher à progresser encore en équipements (piscine ? centre de santé ? cinéma multiplex ? galerie commerciale ? casino ?)... ou à re-plaider notre cause quoique, penseront à juste titre certains : *Pour vivre heureux vivons cachés.*

\* [villesetvillagesouilfaitbonvivre.com](http://villesetvillagesouilfaitbonvivre.com)

## Ar Redadeg 2026 - Redomp gant plijadur evit ar brezhoneg !

Pour celles et ceux qui ne la connaissent pas encore, la Redadeg est une course de relais solidaire, festive et populaire, en faveur de la langue bretonne. Elle a lieu tous les deux ans au mois de mai. Les kilomètres de cette course sont vendus aux particuliers, aux collectivités, aux entreprises, aux associations... bref, à toute personne privée ou morale souhaitant contribuer à l'événement. Les bénéfices sont redistribués à des projets qui favorisent l'usage de la langue au quotidien dans la vie sociale et familiale.

Cette année, la Redadeg partira de Lannion le 8 mai et arrivera à Nantes le 16 mai. Pendant 8 jours, les coureurs se relayeront jour et nuit tout au long du parcours, qui passera par Botmeur le **dimanche 10 mai aux alentours de 14 h.**

La municipalité ayant fait l'acquisition du km 584, vous êtes toutes et tous invités à chausser vos baskets pour venir courir dans la joie et le bonheur !

Tous les kilomètres passant sur Botmeur ont trouvé acquéreur, mais il reste des tronçons disponibles sur les communes voisines. Alors, si vous souhaitez apporter votre soutien à la langue bretonne en achetant un kilomètre, rendez-vous sur le site de la Redadeg : [ar-redadeg.bzh](http://ar-redadeg.bzh)



## NIJADELL L'ENVOLEE

**CI-DFF**

— Votre conjoint.e surveille vos déplacements, vous empêche de voir vos proches, comment trouver de l'aide?

— Mon amie reçoit des messages d'insultes de son ex-mari, que faire ?

**Nijadell est un dispositif de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales en Centre Ouest Bretagne**

- Vous pouvez solliciter des écouteur.e.s sur votre commune ou la commune voisine par mail :
- Vous pouvez être informé.e et accompagné.e par les professionnelles de l'association en prenant RDV auprès du :

**CI-DFF** Centre Ouest Bretagne  
02 98 78 47 82 contact@ci-dff22.fr contact@ci-dff-morbihan.fr contact@ci-dff29.fr

**CI-DFF** Centre Ouest Bretagne  
02 97 83 52 54

**CI-DFF** Centre Ouest Bretagne  
02 98 44 97 47





La plupart d'entre-vous me connaît comme Pilou, mais j'ai aussi un "vrai" prénom : Pierre-Louis et un nom de famille : Leseul. Ça c'est ma moitié Normande.... Personne n'est parfait. Mais rassurez-vous, l'autre moitié de mon histoire familiale est rattachée à la Bretagne et aux Monts d'Arrée. Avant même de savoir marcher, mes parents et grands-parents m'emmenaient dans la maison de famille, pas très loin d'ici au Cloître Saint-Thégonnec.

Journaliste en radio associative depuis le début de ma carrière professionnelle, j'ai à cœur de partager mon savoir-faire dans une démarche d'éducation populaire, en utilisant la radio comme outil d'expression, de créativité et de lien social. L'associatif est un monde dans lequel j'évolue et je m'implique depuis longtemps notamment dans des fédérations de radios associatives ou dans le sport. En somme, je l'ai toujours joué collectif. Je me suis installé avec bon(h)eur à Botmeur en 2021 où je me suis rapidement impliqué dans la vie associative par le P'ti Boneur. Intéressé par les questions portant autour de la culture, de la jeunesse et du social, j'ai eu également envie de m'impliquer dans le conseil municipal car pour moi c'est ici qu'on fait de la "vraie" politique. Celle qui s'intéresse à l'organisation collective et non celle qui joue aux luttes de pouvoir.



Bonjour,

Je m'appelle Anne-Isabelle Le Borgne et j'aurai bientôt 54 ans. J'ai grandi à St Malo, ville merveilleuse par la nature mais aussi par une vie associative très active. Je suis ensuite partie à Rennes pour mes études de musicienne intervenante et j'y ai travaillé durant 25 ans. Éveiller à la musique dans différentes associations m'a permis de toucher un public très large. C'est un boulot très enrichissant mais le goût de la nature nous a rappelé. Alors nous nous sommes installés avec mon mari à Botmeur il y a 3 ans en tant que paysans. Je travaille aussi à l'ADMR de Braspart comme aide à domicile.

L'excellent accueil que nous avons reçu à Botmeur m'a donné l'envie de m'investir pour la commune, pour aider chacun à mieux vivre ensemble.



**ADDES**  
Des randos de légende

## ADDES

Comme chaque année, ADDES vous convie à fêter dignement la Bretagne !  
Au programme :

- ▶ **Vendredi 15 mai à 20 h - Rando Sous la lune spéciale fête de la Bretagne**, gratuite avec boisson et gâteau au retour
- ▶ **Samedi 16 mai à partir de 15 h**
  - **Initiation aux jouets buissonniers** pour les enfants à partir de 6 ans – avec O p'ti Boneur
  - **Marché festif** (exposants + concerts)
- ▶ **Dimanche 17 mai à 10 h - Boucle gourmande** (avec un repas proposé chez une restauratrice au cours de la rando)
- ▶ **Les 16 et 17 mai - Stage de théâtre gestuel** en breton pour les 8/12 ans en journée
- ▶ **Mardi 19 mai - Scène ouverte de contes** au O p'ti Boneur et un moment convivial !

**Horaires et détails sur notre site internet**

**[www.addes.bzh](http://www.addes.bzh)**





### Portes ouvertes de la cordonnerie

*Le 16 janvier, Marie Jo ouvrait les portes de son atelier au Kreisker. Une belle occasion de découvrir son savoir-faire et les multiples services qu'elle propose – réparation, vente d'articles en cuir neufs ou occasion, petite serrurerie ...*



### La cour de la mairie se transforme !

*Venez découvrir cette joyeuse œuvre !*



### Chasse aux œufs du 5 avril

*Une quinzaine d'enfants ont participé la traditionnelle chasse aux œufs proposée par la municipalité O p'ti Boneur. Après une cueillette fructueuse, des animations ont été organisées par Fanny et Ewen Prigent, membres du CCAS : jeux de massacre, course en sac, brioches et jus de fruits offerts dans une ambiance familiale et conviviale.*



Hélène Wahis, 68 ans, mariée, originaire de Liège en Belgique, je vis dans les Monts d'Arrée depuis 10 ans et à Botmeur depuis 5 ans. Professeure d'éducation physique et de biologie, j'ai également travaillé dans l'associatif (éducation permanente, formation professionnelle de jeunes adultes...) pour terminer par un emploi de gestionnaire au gîte d'étape de la gare de Scignac. Fille d'un entomologiste, j'ai toujours été sensibilisée à la nature et au respect de ce qui y vit. Botmeur représente pour moi un cadre de vie privilégié, tant par son environnement naturel que par l'esprit de dynamisme et de solidarité de ses habitants.

Je suis aussi mère et grand-mère, et laisser un monde vivant et vivable aux générations futures est pour moi un objectif prioritaire. Je souhaite induire et soutenir toute action concrète qui va dans ce sens au sein du conseil municipal. Je suis également sensible à la culture bretonne, patrimoine culturel à préserver.



Je suis Nicolas Fer, très attaché à Botmeur, où mon grand-père est né, je m'y suis installé en 2023 afin de faire vivre le patrimoine familial et m'impliquer pleinement dans la vie locale. À 61 ans, père de quatre enfants, j'ai construit un parcours alliant engagement et diversité : 10 ans dans l'armée, 23 ans comme entrepreneur dans la nuit brestoise, puis 8 ans en ostréiculture à Carantec. Aujourd'hui cadre commercial à Brest, je mets mon expérience en relation humaine au service de projets concrets.

Souhaitant m'investir utilement, je suis heureux de pouvoir contribuer aux initiatives et futurs projets de la commune.



Le samedi 17 janvier, plus de 70 personnes ont participé à la cérémonie des vœux de la municipalité et ont pu savourer les petits fours préparés par les élus et les tartes amandines de la boulangerie du Pain Perché.



#### Colis des anciens

L'an passé, les bénévoles d'O p'ti Boneur ont préparé les colis pour nos aînés qui s'étaient inscrits en mairie et qui n'avaient pas participé au repas du 11 novembre.



**Nouvelle place du Salou**  
Présentation du projet par le cabinet Bivouac.



#### G E N D A

- **Jeudi 30 avril – Concert batterie guitare voix - Sebe**  
O p'ti Boneur
  - **Samedi 2 mai – UTMA (Ultra Trail des Monts d'Arrée)**  
2 départs de Botmeur O p'ti Boneur - 11 h 30 pour 42 km et 15 h pour 13 km  
20 h concert rock Shape O p'ti Boneur - Il va encore y avoir du monde dans le bourg !  
Toutes les infos sur [www.utma-bzh.fr](http://www.utma-bzh.fr)
  - **Jeudi 8 mai – Cérémonie commémorative du 8 mai 1945**  
11 h départ du cortège de la mairie, suivi d'un dépôt de gerbe à 11 h 15 au monument aux morts
  - **Samedi 10 mai – Passage de la Redadeg**  
14 h au niveau de la mairie  
Quiz breton et blind test breton O p'ti Boneur
  - **Du 15 au 19 mai – ADDES fête la Bretagne**  
Randonnées contées, marché et concert, scène ouverte ... tout le programme page 6 ou sur [www.addes.bzh](http://www.addes.bzh)  
Événement gratuit – Soutenu par la Région Bretagne - Info et réservation
  - **Vendredi 6 juin – Soirée Quiz et chansons bretonnes**  
O p'ti Boneur
  - **Samedi 7 juin – Grande soirée bénévoles O p'ti Boneur pour les 10 ans**  
O p'ti Boneur réservé aux bénévoles
  - **Vendredi 19 juin – Tantad – Feu de la Saint-Jean & concerts**  
O p'ti Boneur
  - **Vendredi 26 juin – Vernissage de l'exposition de Lost al Ienn**  
Toutes les randos ADDES des vacances de Pâques sur – [www.arree-randos.com](http://www.arree-randos.com)  
O p'ti Boneur sera fermé les vendredi 1<sup>er</sup> mai, jeudi 14 mai (Tro Menez Are), samedi 23 mai (Pekno parade)
- Comité de rédaction** – Loeiza Beauvir, Didier Danjou, Alain Kerouanton, Catherine Lamidon  
**Responsable de publication** – Eric Prigent

## Budget 2026

À la fin de l'exercice 2025, le budget de fonctionnement de la commune présentait un excédent de **95 127 €** et celui d'investissement un excédent de **155 931 €**.

En cumulant ces chiffres, Botmeur disposait d'une réserve de **251 058 €** pour commencer l'année 2026.

Côté endettement, il n'y a pas eu de nouvel emprunt en 2025 et un des deux emprunts en cours se termine en juillet prochain. Bref, **les finances sont saines** et la commune dispose d'une bonne capacité d'emprunt pour les années à venir.

Cela tombe bien, car il y a des projets !

### Qu'allons-nous faire en 2026 ?

Accompagnée par l'association Hameaux Légers, la commune poursuit son projet de viabilisation de terrains constructibles près de Parkeier ar Roz en vue d'accueillir 8 foyers regroupés en association pour se loger dans des habitations dites légères. L'appel d'offres pour les entreprises est en cours et les travaux se feront en 2026. En parallèle à ces aménagements, la commune va prolonger le lotissement de Parkeier ar Roz en vue d'y créer 3 nouveaux terrains constructibles afin de tenter de répondre aux nombreuses demandes de logement sur Botmeur.

La réfection des voiries de Botcadour et de Karrant gwazhez, au bourg, initialement prévue en 2025, a été réalisée en début d'année, grâce au financement du Conseil départemental.

La réflexion sur le réaménagement de la place d'O p'ti Boneur se termine. L'esquisse envisagée a été présentée lors de la réunion publique du 24 janvier dernier. Nous sommes dans l'attente des devis pour connaître le chiffrage précis. Les travaux devraient commencer après l'été.

Le réaménagement du camping est également à l'étude (réfection du bloc sanitaire et installation de 3 cabanes étapes) grâce à des financements de la Région Bretagne.

Nous avons fait plusieurs demandes de subventions. Dans l'attente des réponses, nous équilibrons le budget prévisionnel par de l'emprunt, qui se fera en totalité ou en partie en fonction des financements obtenus.

Enfin, les services de la DDTM nous ayant signifié que la procédure d'abandon manifeste initiée il y a plusieurs années relatives à la propriété en ruine en face du P'ti Boneur n'était pas adaptée à la situation, nous avons lancé une procédure dite " de succession vacante ".

**En conclusion :** 2026 présente un budget prévisionnel d'investissement très important pour une petite commune comme la nôtre. Il s'équilibre à **près de 737 000 €** en ayant recours à un emprunt. Nous allons créer un budget spécifique "hameau léger" pour lequel nous réaliserons un emprunt permettant de couvrir les investissements nécessaires à la viabilisation des terrains. L'objectif est que cet emprunt soit remboursé par les loyers que les habitants verseront à la mairie par l'intermédiaire d'un bail emphytéotique. De plus, ce budget n'intègre pas la vente des 3 lots constructibles à aménager sur Parkeier ar Roz.

2026, c'est également le début de la mandature de la nouvelle équipe municipale qui va apprendre à se connaître et porter de nouveaux projets. Elle souhaite ouvrir les commissions municipales aux Botmeuriens et organiser des réunions publiques régulières afin d'échanger avec les habitants et présenter les projets en cours.

## Soleil

Vous êtes souvent passés devant, au sortir du haut de la route de la montagne quand on s'en va vers le Roc'h Trévezel. Sur le côté gauche de la route, un reste de cabanon en briques, surmonté d'un curieux cylindre de ciment. Le support d'un disque qui figurait le soleil se souviennent certains.

Apposée depuis quelques temps sur l'un des murs de la ruine, une affiche blanche. Pour annoncer la démolition du bâtiment peut-être ? Non pas. En s'approchant, on peut lire une sorte d'hommage anonyme rendu à Henri Prigent, habitant de Loc Eguiner-Saint Thégonnec, lequel fit construire le petit édifice dans les années 50.

Sa motivation : "célébrer le soleil, depuis un endroit mythique, pas choisi par hasard, d'où se découvre la totalité du marais et des sommets saints taillés dans les grès des crêtes". Ce que soulignait un trône du Soleil adossé au côté sud de la cabane et disparu depuis la mort de son auteur en 1959.

Une démarche assez insolite qu'explicitait de manière assez grandiose le druide Gwenc'hlan Le Scouëzec : "*Henri Prigent avait vécu dans sa chair le drame cosmique qui se joue entre le Menez Mikael et le Yeun Elez. Il parlait le pur langage des druides dans l'hymne qu'il chantait à son Dieu*". Et de le citer avec un extrait de son opuscule Montagne d'Arrée-Le Traités des Traités : "*Ici, voyons le soleil, voyons notre Sauveur, c'est notre guérison, unique Libérateur*".

Comme un écho à l'allégresse qui peut nous saisir parfois lorsque l'on découvre l'immensité de l'Arrée ?



Dépenses de FONCTIONNEMENT	2026	Recettes de FONCTIONNEMENT	2026
– Charges à caractère général (achats de matériel et fournitures diverses)	75,5 k€	– Excédent de fonctionnement reporté de 2025	35,1 k€
– Charges de personnel	120,5 k€	– Atténuations de charges	3 k€
– Atténuation de produits	5,8 k€	– Produits des services du domaine et ventes diverses : camping, mise à disposition de personnel facturé, concessions cimetièrre, photovoltaïque, O p'ti Boneur...	38,3 k€
– Virement à la section d'investissement (chiffre théorique)	23,7 k€	– Impôts et taxes (taxes d'habitation, taxes foncières, taxes additionnelles...)	119 k€
– Opérations d'ordres entre sections	9,9 k€	– Dotations et participations accordées par l'Etat aux communes pour leur fonctionnement	66,7k€
– Charges dites "de gestion courante" (indemnités des élus, service incendie, participation à l'école, subventions aux associations, etc.)	41,2 k€	– Autres produits de gestion courante : gîte d'étape, appartements, location ADDES...	17 k€
– Charges financières et exceptionnelles (intérêts payés sur les emprunts en cours)	3,2k€	Produits spécifiques	0,7 k€
<b>Total</b>	<b>279,8 k€</b>	<b>Total</b>	<b>279,8 k€</b>

Dépenses d'INVESTISSEMENT	2026	Recettes d'INVESTISSEMENT	2026
– Emprunts et dettes assimilés (remboursement du capital et des cautions)	22 k€	– Solde de la section d'investissement 2025	156 k€
– Subventions d'équipement versées (effacement des réseaux à Botcador, effacement fibre entre Penn ar Vali et la Croix Cassée)	30 k€	– Virement de la section de fonctionnement (chiffre théorique)	23,7 k€
– Opérations patrimoniales (écritures comptables)	29 k€	– Opérations patrimoniales	29,4 k€
– Immobilisations incorporelles (frais d'étude pour l'habitat léger, géomètre, architecte, étude O p'ti Boneur...).	51,5 k€	– Opérations d'ordre entre sections	9,9 k€
– Immobilisations corporelles (voirie de Botcador, du bourg, achats de terrains, travaux sur bâtiments publics)	82,1 k€	– Affectation du résultat de fonctionnement 2025	60 k€
– Immobilisations en cours (aménagement de la place du P'ti Boneur, hameau léger, camping, lotissement)	522,5 k€	– FCTVA (récupération de la TVA des investissements de 2024), Dons	24 k€
Déficit investissement reporté de 2025.	0 k€	– Subventions d'investissement (Subventions Etat, Département et Monts d'Arrée Communauté)	143,3 k€
		– Emprunt	290,8 k€
<b>Total</b>	<b>737,1 k€</b>	<b>Total</b>	<b>737,1 k€</b>

## Une lettre interdite

Vous souvenez-vous de Jean-Marie Guyomarc'h ? Pas sûr... Et l'on vous pardonnera aisément, car qui se soucierait aujourd'hui de ce petit garçon, fils d'Ollivier Guyomarc'h, cultivateur, et de son épouse Catherine Mallégol, né le 16 mars 1852 à 4 h du matin à Kerbarguen, l'un des 25 enfants appelés à voir le jour cette année-là dans notre commune de Botmeur ?

Ce qui est intéressant, et c'était courant à l'époque en Bretagne, est la manière dont le registre d'état-civil a orthographié le village de naissance du cher petit. Non pas *Kerbarguen*, comme aujourd'hui, mais *kbarguen*. On se trouve là devant un exemple de *K barré*, une façon particulière d'abrégier, avec une barre oblique placée sur la lettre k, le bien connu *ker* (*lieu habité*), si populaire en breton. La pratique a disparu à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle sous les coups de boutoir d'instructions officielles la considérant comme *une altération manifeste de l'orthographe*.

D'une manière générale, c'était d'ailleurs bien la lettre k elle-même qui était souvent mise à mal. Songeons à la manière dont les cadastres d'aujourd'hui orthographient encore abominablement *Creisquer* notre cher Kreisker.

Même menace sur le rugissant c'h, souvent mutilé en ch. *Roche ar Chezec*, ça sonnerait plutôt mal...

Et, très récemment encore, divers parents n'ont-ils pas rencontré bien des difficultés pour que soit orthographié Fañch - avec un tilde sur le n - le prénom de leurs chers rejetons ?

Curieux détail : Le K barré, cette *lettre devenue interdite*, petit marqueur identitaire de bretonnitude, comme aiment à dire certains linguistes, a été conservé - en l'adaptant un peu - par plusieurs familles de la Réunion et de l'île Maurice, d'ancienne origine bretonne. Une députée réunionnaise orthographie ainsi *Emeline K/bidi* son nom, tout comme le musicien de jazz *Olivier K/ourio*.

Mais peut-être pourra-t-on rediscuter de tout cela au pub *Keltia* installé sur le pont habité de Landerneau...

Vive les différences !

Alain **K**ouanton

